N°70 du mardi 19 novembre 2019 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

20 LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ SUR LE SITE DE L'EX-COLLÈGE BERGSON

Actu page 9

Les violences conjugales augmentent ou la parole se libère ?

Dossier page 2

Depuis le lancement du Grenelle consacré aux violences conjugales, les associations œuvrant à SQY ont noté une nette augmentation des signalements de violences faites aux femmes. Alors recrudescence ou prise de conscience ?

Actu page 4

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le projet de règlement de la publicité est acté

ÉLANCOURT
La Ville récompensée pour sa boxe itinérante — Page 4

VILLEPREUX
La commune pourrait accueillir des Tibétains — Page 5

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Tony Estanguet assure que le travail continue pour les JO à Élancourt — Page 8

MAGNY-LES-HAMEAUX
La commune a mis aux enchères son matériel déclassé — Page 8

FAITS DIVERS
Trappes : Une enveloppe suspecte bloque le commissariat — Page 10

SPORT
Cyclisme : Deux jeunes pistards de l'équipe de France au VCESQY — Page 12

CULTURE
Montigny : Grand Corps Malade slame à la ferme du Manet ce vendredi — Page 14

TRAPPES

FAIRE DÉCOUVRIR ET ATTIRER LES JEUNES VERS LE MÉTIER D'ASCENSORISTE

Actu page 8

Actu page 4

GUYANCOURT

L'ancien site de Thalès prendra le nom de quartier des Savoirs

Actu page 9

COIGNIÈRES

Le magasin O'Tera a définitively fermé ses portes

SQY

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

▶ **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-sqy.fr

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Augmentation des signalements de violences conjugales, la parole se libère

Depuis le lancement du Grenelle contre les violences conjugales, les associations œuvrant à SQY ont noté une nette augmentation des signalements de violences faites aux femmes. La parole serait-elle en train de se libérer ?

▶ FARAH SADALLAH

La journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes aura lieu le 25 novembre. Ce jour-là, le gouvernement en profitera pour annoncer l'ensemble des propositions retenues pendant le Grenelle contre les violences faites aux femmes. Depuis le 3 septembre, des groupes de travail, composés notamment d'associations, ont été constitués sur tout le territoire national, dont celui de Saint-Quentin-en-Yvelines, pour faire des propositions au gouvernement, afin de réduire ces violences. 60 ont déjà été formulées début novembre et dix mesures d'urgence ont déjà été actées. Les associations, œuvrant sur le territoire de SQY, attendent avec impatience la décision de l'État sur les prochaines mesures et les moyens financiers débloqués.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Entre le 4 et le 5 octobre 2019, La Gazette a noté sept cas de violences conjugales dans certaines communes de SQY et cette tendance s'est poursuivie les semaines suivantes.

Depuis le début du Grenelle, le nombre de cas de violences conjugales a significativement augmenté. On peut l'observer au vu du nombre croissant d'infractions, et d'interpellations de conjoints suite à des violences conjugales, comme relaté dans nos pages faits divers. Par exemple entre le 4 et le 5 octobre 2019, *La Gazette* a noté sept cas de violences conjugales dans certaines communes de SQY et cette tendance s'est poursuivie les semaines suivantes.

Les associations notent également une augmentation des signalements de violences conjugales. « *Depuis le lancement du Grenelle, on a beaucoup plus d'appels de femmes. C'est très notable* », affirme, catégorique, Julie Mottier, responsable du service d'aide aux victimes au sein de l'association Développement ignymontain de rencontres et d'entraide (Dire). Lucie Robin, Directrice de l'association CIDFF des Yvelines (le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) est du même avis : « *On a constaté une augmentation des signalements, surtout après le Grenelle, [venant] de familles, d'amis, de voisins qui ont entendu quelque chose. On en voyait moins avant.* » Alors s'agit-il d'une recrudescence des violences conjugales ou d'une libération de la parole ?

Selon les chiffres du CIDFF, l'augmentation du nombre de signalements est incontestable. En 2018, 1 133 femmes victimes de violences conjugales dans le département des Yvelines ont été informées, dont 128 habitantes de SQY, selon les informations de la directrice. Et au 30 septembre 2019, l'association a déjà enregistré 1 284 femmes dont 157 à SQY, soit une augmentation de 18,48 % au sein de l'agglomération, alors que l'année n'est pas terminée.

Mais il est difficile de trancher entre une recrudescence des violences conjugales et une libération de la parole, selon les associations qui penchent plutôt pour la deuxième hypothèse. « *Il y a eu une meilleure communication (sur le numéro 3919, Ndlr)* », explique Julie Mottier, qui pense que cette campagne a foncièrement joué un rôle dans cette libération de la parole. Fabienne Boulard, la major de police, également cheffe du bureau de formation générale - où sont notamment dispensées des formations sur les violences conjugales aux policiers - ne croit pas en une recrudescence. « *En début de carrière, je me souviens qu'on intervenait déjà beaucoup sur des différends familiaux. Mais maintenant, la parole s'est libérée et les gens dénoncent plus* », affirme-t-elle.

Augmentation des professionnels formés

Au-delà de la campagne de communication, c'est surtout la multiplication des outils mis à disposition des femmes victimes, qui contribue à libérer leur parole, comme le souligne Frédérique Martz, directrice générale et cofondatrice de l'association Women safe, qui intervient à SQY dans le cadre de l'accueil des femmes et enfants victimes.

Cette association, créée en 2014 a réuni dans une même structure la médecine et la justice, afin de simplifier les procédures et les déplacements de ces femmes. « *Une infirmière va faire un entretien à 360 degrés (avec la victime, Ndlr). […] Elle va ensuite l'orienter vers le juriste, et le psychologue. […] On a également une permanence avec les avocats du barreau de Versailles, […] qui vont étudier son dossier et préconiser des actions.* »

À Guyancourt, la mise en place, il y a un an, de la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes a également aidé la parole des victimes à se libérer. Environ 5 000 signalements ont déjà été enregistrés, selon un article de yvelines-info.fr, datant du 23 octobre. Ce tchat est accessible sur le site national service-public.fr/cmi. 16 policiers et une psychologue prennent en charge les victimes sept jours sur sept et 24 heures sur 24.

L'objectif est d'amener ces personnes à s'exprimer avant d'entreprendre des démarches physiques. Une aubaine pour la major de police Fabienne Boulard, qui reconnaît que les femmes ont parfois du mal à se confier à l'accueil des commissariats, par souci de confidentialité. « *Quand il y a 15 personnes à l'accueil vous faites demi-tour* », reconnaît la cheffe du bureau de formation générale.

Les associations et la major de police se félicitent également de l'augmentation des professionnels formés, qui sont régulièrement en contact avec les victimes. La parole de ces dernières n'est pas toujours très « *audible* », selon la directrice de Women safe, d'où l'importance de ces formations pour mieux les comprendre et faire entendre leur souffrance. Les policiers sont parmi les premiers concernés. Fabienne Boulard annonce lancer une nouvelle formation pour sensibiliser les fonctionnaires à l'accueil, lorsque ces femmes franchissent les portes du commissariat. « *Des fois, les policiers laissent planer le doute car ils verbalisent mal* », confie-t-elle.

Ces formations aident aussi les réseaux d'aide aux victimes à mieux fonctionner, comme le souligne Lucie Robin, la directrice du CIDFF, qui constate une augmentation du nombre de réseaux sur le département. À SQY, en plus du CIDFF, qui dispose d'une permanence juridique, psychologique, et d'un accompagnement au retour à l'emploi, d'autres réseaux sont également engagés dans l'aide aux victimes. Le réseau Vif (violence intrafamiliale), la Dire, Women Safe ou encore l'Étincelle, le centre d'accueil de jour, en font partie. L'augmentation de ces services contribue à la libération de la parole.

Mais encore faut-il qu'ils communiquent et travaillent ensemble pour assurer un accompagnement simple et complet aux victimes. « *Le problème, c'est que chacun fait tout de son côté. Tout le monde se gargarise de ce qu'il fait. Mais il faut arriver à travailler tous ensemble* », regrette la major de police. Frédérique Martz, de Women safe pointe également le manque de collaboration, qu'elle lie au manque de moyens des associations. « *Si je pouvais embaucher dix infirmières, on pourrait réseauter, être sur le terrain, rencontrer les différents acteurs. Mais ça demande du temps*, souligne-t-elle, *on est déjà écrasé par le travail* ». Des progrès restent à faire.

Même si, à Saint-Quentin-en-Yvelines, les associations travaillent relativement ensemble et sont complémentaires. Elles interviennent chez les unes et les autres sous forme de permanences. « *Notre juriste intervient à l'Étincelle, à Women Safe, aux commissariats de Plaisir et de Trappes mais également en MJD (Maison de la justice de droit, Ndlr) ainsi que nos psychologues* », illustre Julie Mottier, responsable du service d'aide aux victimes au sein de la Dire.

Les associations ont beaucoup d'autres idées pour renforcer l'accompagnement de ces femmes victimes et pour les aider à parler. Mais le manque de moyens les freine dans leurs démarches. « *On a plein d'idées mais on est rapidement bloqué par l'aspect financier* » souligne Julie Mottier, de la Dire.

De nouveaux services se mettent quand même en place progressivement, notamment pour limiter les déplacements des femmes entre les différents services, lorsqu'elles décident de parler. La chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, Marielle Savina, a annoncé l'expérimentation de prises de plaintes au sein des hôpitaux sur *TV78*. L'objectif étant d'éviter aux femmes de se déplacer jusqu'au commissariat, après l'avis médical, chose qu'elles pourraient ne pas faire. Mais « *les hôpitaux sont déjà surchargés* », déclare, mitigée, Frédérique Martz.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

À Guyancourt, la mise en place, il y a un an, de la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes a également aidé la parole des victimes à se libérer. Environ 5 000 signalements ont été enregistrés.

La prise en charge de taxi, aussi appelée « *bons taxis* » a également été évoquée sur la chaîne yvelinoise. Il s'agirait de mettre à disposition des femmes, des taxis leur permettant d'aller d'un service à un autre, leur évitant ainsi de rebrousser chemin. Toutes ces idées semblent vouloir faciliter la libération de la parole et la prise en charge de ces femmes.

Pour ce faire, les associations ont donc besoin de plus de moyens. Elles attendent beaucoup de ce Grenelle, surtout que lors de l'annonce des 60 propositions, aucun chiffre n'avait été précisé, selon un article du *Monde*, datant du 29 octobre. Le premier ministre avait considéré que ce n'était pas « *le sujet essentiel* », selon le média national. ■

E.Leclerc Bois.d'Arcy
www.e-leclerc.com/bois-darcy

ET SI ON PRÉPARAIT NOËL ENSEMBLE ?*

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019
DE 10H À 19H

Sur présentation de ce coupon en caisse

1 JOUET ACHETÉ, LE 2ÈME 100% REMBOURSÉ EN BON D'ACHAT*

*Offre valable en bon d'achat dans le magasin E.Leclerc de Bois d'Arcy uniquement le dimanche 24 novembre 2019 sur le moins cher des 2 articles et sur le stock disponible en magasin (hors consoles de jeux et jeux vidéo).
Bon d'achat utilisable du 25 novembre au 7 décembre 2019 uniquement dans l'hypermarché, hors dimanches de décembre, hors carburant, billetterie, Manège à Bijoux, parapharmacie, agence de voyages, centre auto, cafétéria, cartes cadeaux et prépayées.
Bon d'achat valable en une seule fois (pour un montant supérieur ou égal à sa valeur), non remboursable, non échangeable et non fractionnable.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le projet de règlement de la publicité est acté

Les élus communautaires ont arrêté le projet de Règlement local de la publicité intercommunal (RLPI), où la question des publicités numériques fait toujours débat.

▶ DAMIEN GUIMIER

Le futur Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) continue d'avancer. Lors du conseil communautaire du 14 novembre, les élus ont arrêté le projet de ce document qui doit encadrer la publicité sur toutes les communes saint-quentinoises, sauf à Magny-les-Hameaux où elle est régie par la charte du Parc naturel régional. Ce texte travaillé depuis plus d'un an se veut plus contraignant que le règlement national. Reste la question des publicités numériques, auxquelles s'oppose fermement la branche locale de l'association Résistance à l'agression publicitaire (Rap SQY), même si l'agglomération se veut là aussi plus stricte que le règlement national.

En début d'année, le conseil communautaire avait déjà débattu sur les orientations du RLPI (voir *La Gazette* du 5 mars). Si ces dernières ne changent pas beaucoup, certaines modifications ont été apportées au projet proposé, suite à la phase de concertation. « *Je rappelle que le RLPI vient restreindre la publicité sur le territoire, […] ce qu'on vous propose aujourd'hui va beaucoup plus loin que le règlement national* », indique Grégory Garestier (DVD), maire de Maurepas et rapporteur du RLPI, précisant la nécessité de trouver « *un texte équilibré qui réponde à l'intérêt général et environnemental attendu de nos administrés, mais aussi à la liberté économique de nos entreprises et de nos commerces de pouvoir communiquer* ».

Une pétition contre les publicités numériques

Le RLPI saint-quentinois doit ainsi, entre autres mesures, « *limiter les dimensions des panneaux publicitaires à 10,5 m²* », encadrement compris, contre les 12 m² de la loi. Il doit aussi limiter la densité de panneaux publicitaires, en n'autorisant « *sur une même unité foncière, une publicité, qu'à partir de 40 mètres* », indique Grégory Garestier : « *Ça évite une accumulation de panneaux et permet de les distancer.* » En secteur d'habitat, « *les publicités et pré-enseignes seront totalement interdites* », poursuit-il.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Saint-Quentin-en-Yvelines affiche la volonté de voter le RLPI définitif « *avant l'été 2020 pour une application à la rentrée* », exprime Grégory Garestier (DVD), rapporteur du document.

Sur le domaine ferroviaire, les publicités devront être espacées de 200 mètres. Pour les publicités lumineuses, en dehors du mobilier urbain, une plage d'extinction est fixée entre 22 h et 6 h. Autant de règles qui sont en effet plus restrictives que le règlement national. Ce dernier ne s'appliquera qu'à un seul endroit : le Vélodrome, « *du fait d'un équipement national, pour qu'il puisse communiquer comme il se doit notamment en vue des Jeux olympiques* », précise le maire de Maurepas.

Mais dans ce règlement, il y a un point sensible contre lequel l'association Rap SQY milite : les publicités numériques. Le 12 novembre, elle a envoyé par mail à l'agglomération sa pétition signée par plus de 1 100 Saint-Quentinois pour s'y opposer. Une quinzaine de membres de Rap SQY était d'ailleurs présente devant les portes du conseil communautaire le 14 novembre. « *On demande l'interdiction totale des publicités numériques sur SQY, quelle que soit la zone* », insiste Marie, une militante de l'association, avançant qu'elles sont « *énergivores* », « *accidentogènes* » et vont « *émettre davantage de messages publicitaires* ».

Pendant le conseil communautaire, le sujet des écrans numériques a également été amené. Grégory Garestier avance qu'après vérification auprès d'un cabinet d'avocats, « *l'interdiction générale et absolue du numérique sur le territoire n'est pas possible* ». Mais il assure que, là aussi, le RLPI de SQY va plus loin que les règles nationales qui « *permettent de la publicité numérique de 8 m² partout* » : « *On autorisera uniquement la publicité numérique sur le mobilier urbain (arrêts de bus par exemple, Ndlr), et limitée à 2 m², avec une plage d'extinction de 22 h à 6 h [pendant laquelle] l'image doit être fixe et pas en mouvement.* »

Prochaine étape : l'enquête publique

Le bilan de la concertation et le projet de RLPI étant désormais arrêtés par le conseil communautaire, l'enquête publique doit se dérouler au mois d'avril. « *Ensuite, on va étudier l'ensemble des propositions avec la volonté de voter le texte avant l'été 2020 pour une application à la rentrée,* exprime Grégory Garestier. *La loi nous demande de voter le texte avant le 13 juillet 2020, sinon […] c'est la réglementation nationale qui s'applique.* » Les commerçants et afficheurs auront ensuite « *deux ans après l'approbation du texte pour les publicités et pré-enseignes* » pour se mettre en règle, et « *six ans pour les enseignes* », ajoute-t-il, précisant que ce sera aux Villes et à leurs polices municipales de faire respecter le texte. ■

EN BREF

GUYANCOURT

L'ancien site de Thalès prendra le nom de quartier des Savoirs

Lors de l'annonce de sa candidature pour les municipales, le maire sortant a dévoilé le nom du futur quartier de la gare de la ligne 18. Les Guyancourtois ont choisi : le quartier des Savoirs.

Le quartier des Savoirs, c'est le nom que prendra le futur quartier de la gare de la ligne 18. Le maire de Guyancourt, François Morton (DVG) l'a révélé le 7 novembre, lors de l'annonce de sa candidature en tant que tête de liste de Guyancourt pour tous, en vue des élections municipales de 2020.

Le futur quartier de 1 300 logements

En début d'année 2019, la commune avait sollicité les habitants afin qu'ils soumettent leurs idées de nom pour le futur quartier de 1 300 logements, qui viendra remplacer l'ancien site de Thalès (voir l'édition du 15 janvier 2019). Avec le quartier de l'Avenir, ils étaient encore deux en lice, en août 2019. Les Guyancourtois ont eu jusqu'au 1er octobre pour les départager. Le quartier des Savoirs est sorti vainqueur.

LA GAZETTE DE SQY

Dans le cadre de la construction de ce nouveau quartier, le maire de Guyancourt prévoit l'arrivée d'équipements publics, d'entreprises, de logements, d'espaces verts, de commerces…

« *Les premiers aménagements vont commencer dans le mandat à venir* », déclare le maire de Guyancourt. Dans le cadre de la construction de ce nouveau quartier, il prévoit l'arrivée d'équipements publics, d'entreprises, de logements, d'espaces verts, de commerces… « *C'est un nouveau Villaroy qui va sortir de terre* », illustre-t-il. Et ce ne sera pas sans conséquence. Le nombre de Guyancourtois devrait passer « *de 29 000 à 32 000 environ* », anticipe le maire sortant. ■

EN BREF

ÉLANCOURT

La Ville récompensée pour sa boxe itinérante

Élancourt a été récompensée d'un prix Territoria pour la mise en place de la « *boxe éducative itinérante* » grâce à un ring gonflable et mobile.

La semaine dernière, Élancourt a reçu un prix Territoria au Sénat pour son action de « *Boxe éducative itinérante, vecteur de lien social* », apprécie la Ville dans un communiqué. La commune avait inauguré ce dispositif l'année dernière, qui est un ring de boxe gonflable et mobile, grâce auquel des ateliers de boxe éducative sont encadrés par le champion Hadillah Mohoumadi.

« *Il s'agissait pour Élancourt, dans sa réorganisation de ses structures jeunesse, de conserver un lien important avec les jeunes des quartiers prioritaires à travers le sport et l'exemplarité d'un champion, modèle de réussite* », rappelle la Ville, qui y voit également l'occasion « *de proposer un accompagnement des jeunes, même les plus en difficulté, vers les structures ressources en termes de formations et d'insertion professionnelle* ». En 2018, 100 jeunes ont pris part au dispositif, « *dont 40 % n'avaient jamais fréquenté les structures municipales* ». ■

Erratum

Il convient d'apporter certaines précisions suite à notre article de la semaine derrière sur la rue des Fleurs à La Verrière. Nous évoquions une délibération devant passer en conseil municipal en décembre pour voter la cession à la Ville du terrain qui appartenait jusqu'ici à l'agglomération. Or, Stéphanie Hocdé, adjointe SE à la vie locale dans la commune, nous a fait savoir que la municipalité était en fait « *en attente du courrier de SQY* » et que la délibération ne pourra passer qu'une fois celui-ci reçu. Par ailleurs, le coût de l'aménagement a évolué pour passer à 115 000 euros. Nous présentons nos excuses à nos lecteurs et aux différentes personnes concernées.

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

SQY **Les enfants saint-quentinois peuvent écrire au père Noël**

C'est désormais devenu une tradition dans plusieurs communes à l'approche de Noël : les enfants peuvent écrire au père Noël pour lui faire part des cadeaux qu'ils souhaiteraient. En effet, Montigny-le-Bretonneux a déjà installé une boîte aux lettres du père Noël devant la mairie (photo). À Plaisir, elle sera mise en place du mercredi 20 novembre au mardi 24 décembre dans le parc de l'hôtel de ville. *« Surtout, pensez à mentionner vos nom, prénom et adresse pour que le père Noël vous réponde personnellement »*, souligne la commune de Plaisir sur son site internet.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Projection du documentaire *Faut-il arrêter de manger des animaux*

Elle aura lieu le 26 novembre à la salle Jacques Brel, et sera suivie d'un débat avec la salle.

Dans le cadre d'*Alimenterre*, un festival international de documentaires sur les enjeux alimentaires et agricoles qui se tient jusqu'au 30 novembre, la salle Jacques Brel accueille une diffusion du film *Faut-il arrêter de manger des animaux* le mardi 26 novembre à 20 h. Cette soirée, organisée par la commune et l'association local Regaïn nature, permettra de découvrir ce documentaire dans lequel le journaliste Benoît Bringer est parti *« d'un bout à l'autre de la planète pour révéler les terribles excès de l'élevage industriel et surtout savoir s'il est possible de faire autrement »*, d'après la description du film.

La projection du documentaire sera suivie d'une intervention d'un représentant de l'Agence régionale de santé et d'un débat avec la salle. L'accueil commencera dès 19 h 30, avec une exposition proposée par les organisateurs du festival. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur regainnature.wordpress.com.

EN BREF

VILLEPREUX

La commune pourrait accueillir des Tibétains

Villepreux pourrait potentiellement accueillir au complexe Alain Mimoun des migrants tibétains actuellement installés à Achères. La Ville estime cependant qu'il ne s'agit pas du meilleur choix.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le gymnase Mimoun pourrait faire partie des équipements accueillant des Tibétains.

Un camp de migrants tibétains s'est progressivement constitué à Achères depuis le mois d'août. Avec l'arrivée de la saison hivernale, d'après un communiqué de Villepreux, la préfecture *« sollicite plusieurs villes du département en vue d'accueillir temporairement ces demandeurs d'asile »*, *« dans l'attente de proposer des solutions pérennes de logement pour les migrants »*.

Villepreux en fait partie, même si cela reste encore hypothétique, et l'accueil des migrants *« se ferait probablement au sein du complexe sportif Alain Mimoun qui paraît être le seul équipement public adéquat pour répondre aux besoins de la population concernée »*. Mais le communiqué de Villepreux estime qu'il ne s'agit pas de la meilleure solution.

« Nous comprenons les besoins d'accueil des migrants tibétains installés provisoirement, et dans des conditions insalubres, à Achères, avance Stéphane Mirambeau, maire SE de Villepreux, dans le communiqué. *Notre commune me semble cependant ne pas être le meilleur choix pour accueillir cette population en difficulté. Notamment, le complexe sportif Alain Mimoun [qui] est déjà proche de la saturation quant à l'utilisation de ses salles. »* L'élu pointe donc *« un impact énorme »* pour les écoles, les associations et la petite enfance. La décision de la préfecture est attendue pour les prochains jours. ■

SQY

Le Modem soutient des candidats à Trappes et Guyancourt

Le parti centriste a récemment apporté son soutien à Grégory Pape (LREM) à Guyancourt ainsi qu'à Othman Nasrou (DVD) à Trappes.

Dans un communiqué de presse envoyé la semaine dernière, le Mouvement démocrate a affiché son soutien à des candidats yvelinois en vue des municipales. À SQY, le Modem apporte ainsi son soutien à deux candidats. Il s'agit de Grégory Pape (LREM), investi par le parti d'Emmanuel Macron, qui brigue le mandat de maire de Guyancourt avec la volonté affichée de lutter contre le clivage gauche-droite.

Le Modem soutient également Othman Nasrou (DVD) à Trappes, actuel élu d'opposition, vice-président de SQY et conseiller régional. Ce dernier porte une liste de rassemblement avec Mustapha Larbaoui. Le parti de François Bayrou compte déjà un candidat à Villepreux en la personne de Jean-Baptiste Hamonic (Modem) qui mènera une liste non étiquetée.

À la Recherche d'un Emploi ?

Vous recherchez un emploi sur le bassin de Saint Quentin-en-Yvelines, parmi les métiers suivants ?
- Aide à domicile et aide-ménagère
- Aide de cuisine, employé(e)s polyvalents de la restauration
- Serveur/serveuse de cafés restaurants
- Employé(e) de libre-service
- Ouvrier et technicien de maintenance
- Vendeur/vendeuse
- Animateur/animatrice
- Magasinier cariste…

Le « Service Emploi » de SQYWAY 1625, a peut-être l'offre qui vous correspond !

Aujourd'hui de nombreux secteurs sont en recherche de candidats de tous niveaux, peu ou pas qualifiés, avec ou sans expériences. **SQYWAY 1625, accompagne quotidiennement les acteurs économiques par la diffusion d'offres, l'organisation de sessions de recrutement en lien avec les profils recherchés.**

À noter également :
- Sur chaque antenne de la **Mission locale SQYWAY 1625** (Plaisir, Trappes, Elancourt, Trappes), 2 rendez-vous de l'emploi par semaine pour vous mettre en relation avec les centaines d'offres disponibles.
- La Mission locale propose également des clubs alternance, des ateliers cv, des ateliers « simulation d'entretien »…

Contactez l'Antenne de votre secteur sur notre site : www.sqyway1625.fr

Retrouvez nous sur :

@sqyway @sqyway @sqyway_1625 SqyWay 16/25

SQYWAY 1625
PRENEZ LA BONNE DIRECTION

Les Résidences Yvelines Essonne, au service des territoires

Les Résidences Yvelines Essonne s'est engagée à devenir l'interlocuteur privilégié des locataires et des collectivités par son ancrage territorial affirmé et son ambitieux programme de rénovations et de constructions.

Le bailleur social ***Les Résidences Yvelines Essonne*** soufflera sa troisième bougie en janvier prochain. C'est début 2017 que cette société anonyme d'Habitation à Loyer Modéré (HLM) est née, gérant un patrimoine de plus de 30 000 logements, tel que voulu par les Présidents des conseils départementaux des Yvelines et de l'Essonne, Pierre Bédier et François Durovray, avec comme ambition affichée de devenir le bailleur social de référence dans les deux départements. Sa mission est de proposer des logements à des loyers abordables aux familles n'ayant pas les moyens de se loger dans le parc privé, d'être proche de ses locataires et de remettre à neuf son patrimoine, tout en continuant à construire du logement social.

Construction de 300 logements neufs par an

« *À l'initiative des Départements actionnaires, on a commencé par adopter un positionnement novateur, en étant au plus près possible du terrain : on a renforcé l'activité décentralisée de l'entreprise au travers de ses agences et de ses collaborateurs, notamment ses gardiens dans les résidences* », résume Arnaud Legros, Président du Directoire des ***Résidences***. Le bailleur peut ainsi compter sur ses sept agences, véritables *business units*,

123
Nombre de communes avec du patrimoine *Les Résidences*

31 219
Nombre de logements dans Les Yvelines et dans l'Essonne

réparties dans les deux départements, qui sont au contact direct des collectivités et de ses 200 gardiens interlocuteurs de proximité des locataires.

Un positionnement à contre-courant quand la recherche de « *centralisation* » est sur toutes les lèvres. « *Nous, au contraire, on a un modèle économique qui s'appuie sur le terrain pour être efficace, bien faire notre métier et être propice à notre développement* », insiste Arnaud Legros. Pour nouer une véritable relation de confiance avec ses locataires et s'assurer que leurs demandes soient traitées, Les ***Résidences Yvelines Essonne*** a renforcé les missions de ses équipes de proximité, notamment la mise en place d'un centre d'appels. « *Quand nous traitions 2 000 sollicitations, aujourd'hui nous en traitons 70 000* », précise-t-il.

Le deuxième axe auquel s'est attelé l'entreprise sociale de l'habitat est la réhabilitation de son parc de logements avec un ambitieux plan d'investissement. « *Nous avons identifié plus de 16 000 logements, donc plus de la moitié du patrimoine, à remettre à niveau*, indique Arnaud Legros. *Sur huit ans, nous allons réhabiliter environ 2 000 logements par an.* » Le bailleur a ainsi réhabilité 2 416 logements livrés et 1 780 logements en cours de chantier depuis sa création. Et pour certains quartiers, il va s'agir d'une véritable renaissance puisque le bailleur est présent dans huit quartiers concernés par les rénovations de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (Anru), et a identifié huit quartiers emblématiques à revaloriser.

« *Sur ces 16 quartiers, nous avons défini un projet qui va de la réhabilitation des logements, à des réflexions sur la vie de ces quartiers et leur insertion dans la ville*, explique le Président du Directoire des ***Résidences***. *On l'a travaillé avec les maires concernés pour proposer des projets qui poursuivent l'objectif de revaloriser ces quartiers, les améliorer pour les locataires et leur redonner de l'attractivité.* » Cette volonté d'associer les collectivités est d'ailleurs appliquée à l'ensemble des projets du bailleur, avec notamment des visites régulières des chantiers.

Les Résidences Yvelines Essonne ne se contente pas de réhabiliter son patrimoine, elle veut aussi construire en moyenne 300 logements neufs par an, pour répondre aux besoins tant des Franciliens que des collectivités. « *Avec 963 agréments obtenus depuis 2017, 257 logements livrés et 820 logements en cours de chantier, on a vraiment relancé une dynamique de rénovation* », insiste Arnaud Legros. Et pour les années à venir, le bailleur va poursuivre sur sa lancée. En plus de premiers logements connectés dès l'année prochaine (voir ci-contre), le bailleur veut faire de l'habitation à loyer modéré une solution de logement attractive et de qualité, notamment pour les classes moyennes en développant les logements intermédiaires, tout en continuant d'offrir des solutions aux familles très fragilisées socialement. ■

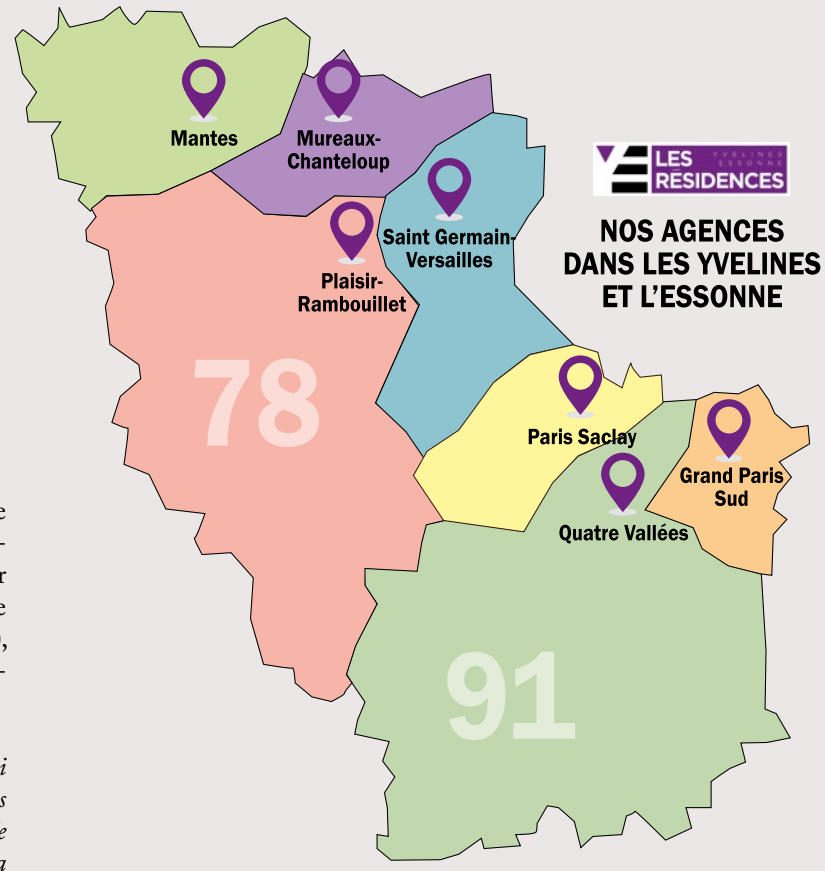

NOS AGENCES DANS LES YVELINES ET L'ESSONNE

Les Résidences Yvelines Essonne, bientôt de nouveaux locaux

Actuellement installée à Versailles, *Les Résidences* est en train de construire son nouveau siège social à Mantes-la-Jolie.

Pour accompagner sa transformation, ***Les Résidences Yvelines Essonne*** va déménager son siège social dans un nouveau bâtiment qui sera le reflet de sa vision du logement social. Installée à Versailles depuis sa création, le bailleur rejoindra ainsi l'année prochaine un bâtiment actuellement en construction dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie.

« *Ce déménagement n'est pas juste un changement d'adresse, c'est une volonté de donner vie à notre projet,* insiste Arnaud Legros, Président du Directoire des ***Résidences Yvelines Essonne***. *Ce nouveau siège va contribuer au projet de l'entreprise, de penser son fonctionnement différemment, notamment dans nos articulations avec toutes nos implantations territoriales, pour avoir une collaboration facilitée.* »

Le bailleur a choisi de s'installer dans la ville de Mantes-la-Jolie, où un site exceptionnel lui a été proposé à proximité de la future gare Eole, ce qui est un plus indéniable, implanté sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, qui représente à lui seul 40 % de ses logements sociaux. « *En tant qu'acteur territorial, on a un rôle dans l'aménagement, et venir implanter notre siège social dans un territoire qui a besoin de se redynamiser économiquement, ça a du sens* », souligne Arnaud Legros.

RECRUTEMENT

Les Résidences Yvelines Essonne, une entreprise qui recrute et qui forme

Le développement du bailleur l'amène à recruter une cinquantaine de CDI par an. Une entreprise qui permet également à ses collaborateurs de se former et d'évoluer.

Les Résidences Yvelines Essonne est en plein essor. Ce développement, conjugué à la volonté de renforcer sa présence sur le terrain, amène l'entreprise à recruter à un rythme soutenu. Actuellement, le bailleur compte 605 collaborateurs, répartis dans 134 métiers pour 28 familles d'emplois.

605
Nombre de collaborateurs total

219	165	221
Siège	Agences	Gardiens

En dehors des CDD et des postes en alternance, le bailleur affiche ainsi la nécessité « *d'une cinquantaine de recrutements en CDI par an* », d'après Daniel Dominissini, Directeur Adjoint des Ressources Humaines.

Si une partie de ces recrutements a lieu dans les métiers supports, l'autre concerne des métiers caractéristiques du logement social. Sur ces derniers, le bailleur confie des difficultés à recruter en raison de la méconnaissance des métiers proposés et de l'absence de formation spécifique. « *Plus que des compétences, ce sont donc des états d'esprit que l'on recherche,* insiste Arnaud Legros, Président du Directoire des ***Résidences***. *Nous avons des besoins à tous les niveaux, et on a une capacité à accompagner et à former nos collaborateurs pour les faire monter en compétence.* »

« *L'école des gardiens* »

Le bailleur a ainsi mis en place *Le Hub* ***Les Résidences*** pour former ses futurs collaborateurs aux métiers du logement social. Ce Hub intègre par exemple « *l'École des gardiens* » : cette formation qualifiante permet chaque année à une quinzaine d'alternants d'être formés au métier de gardien. « *Ça marche tellement bien qu'on veut développer aussi "l'École des conseillers clientèle" et "l'École des responsables patrimoine". Tout un cycle de formation à la proximité* », annonce Arnaud Legros.

Les Résidences Yvelines Essonne est ainsi une entreprise dynamique, qui en plus d'offrir des solutions de logements, offre également des solutions d'emploi. Pour candidater aux ***Résidences***, envoyez votre CV et lettre de motivation à drh.recrutement@lesresidences.fr et n'hésitez pas à consulter leurs offres d'emploi sur LinkedIn. ■

PROXIMITÉ

Les Résidences Yvelines Essonne mise sur la proximité

Pour être au plus proche du terrain, le bailleur y déploie ses équipes de proximité. Elles permettent aux locataires de recevoir des réponses à toutes leurs questions, tout au long de leur parcours.

100 000
Nombre de locataires

Être au plus près de ses locataires et de ses résidences est l'une des spécificités essentielles du projet des ***Résidences Yvelines Essonne***. La proximité a donc été l'un des axes majeurs de la transformation du bailleur depuis sa création afin d'améliorer sa prestation pour les locataires. Il peut pour cela s'appuyer sur ses sept agences réparties dans les deux départements et sur des équipes de terrain. Une proximité incarnée pour les locataires par trois métiers, ainsi qu'un Centre de Relation Locataires mis en place fin 2018.

La proximité des *Résidences* est incarnée pour les locataires par trois métiers : le gardien, le responsable patrimoine et le conseiller clientèle, puis un Centre de Relation Locataires.

Au cœur des résidences, le gardien est l'interlocuteur du quotidien. ***Les Résidences*** en compte plus de 200, dont Mohamed Benhamou, présent depuis 23 ans à Mantes-la-Jolie. « *Un gardien est proche de ses locataires*, se souvient-il de ses 15 années passées en loge dans le quartier du Val Fourré. *Je faisais des tournées en permanence pour voir des locataires âgés ou qui vivaient seuls, savoir s'ils avaient besoin de quelque chose.* »

Au cours de ses différentes missions quotidiennes, M. Benhamou glisse dans un sourire être devenu un confident pour certains résidents. Désormais gardien référent, il gère 144 logements dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie. Depuis 2017, il voit sa fonction de proximité mieux reconnue et dispose de nouveaux outils plus performants pour l'exercer : Centre de Relation Locataires, smartphone…

Si le gardien reste l'interlocuteur principal des locataires, ils peuvent également compter sur le responsable patrimoine. Ce dernier s'assure du bon entretien des 1 200 logements en moyenne sous sa responsabilité, mais également de celui des parties communes et des abords extérieurs des résidences. Un poste qui requiert également une présence importante sur le terrain. « *On est tout le temps sur site* », confirme Cynthia Laroche-Limery, responsable patrimoine à l'agence de Plaisir-Rambouillet, en charge de résidences dans les communes de Rambouillet, Trappes et Plaisir.

Travaillant avec une équipe de neuf gardiens, elle se voit comme le relais entre ces derniers et l'agence territoriale. « *Sur la partie technique, on gère toutes les réclamations des locataires, pour entretenir le patrimoine,* résume-t-elle, expliquant déclencher des interventions qui vont du changement d'ampoule à la reprise complète de balcons. *Notre présence sur site évite pas mal de courriers et de dossiers.* »

Ce trio des métiers de proximité est complété par le conseiller clientèle, qui suit le locataire pendant tout son parcours. « *J'accompagne le locataire, de son entrée dans le logement, voire même avant, et jusqu'à sa sortie,* explique Shannaelle Delannoy, conseillère clientèle à l'agence Paris Saclay. *Depuis 2017, on fait aussi l'attribution du logement, la recherche de candidats, la constitution de son dossier. Après, on accompagne les personnes au quotidien pour toutes leurs questions d'ordre administratif. C'est un métier vraiment complet.* »

Pour maintenir cette proximité avec les locataires, la conseillère clientèle les reçoit en agence, mais tient également des permanences dans les résidences, « *notamment pour les gens qui ne peuvent pas se déplacer, on essaye d'aller directement au contact* ».

Si les locataires sont donc en relation directe avec leur gardien, responsable patrimoine ou conseiller clientèle, ***Les Résidences*** a également mis en place fin 2018 un numéro unique : le Centre de Relation Locataires. Ce dernier est disponible de 8h à 18h du lundi au vendredi, avec des astreintes en dehors de ces horaires, les week-ends et jours fériés. « *Le centre d'appel va apporter un premier niveau de réponse, notamment pour des demandes d'informations basiques* », indique Vanessa Biouele Ndome, en charge de la mise en place du Centre de Relation Locataires.

Et si la demande nécessite la compétence d'un collaborateur, ce dernier va en être informé, la réclamation du locataire va être enregistrée, et le bailleur sera en mesure d'y apporter une réponse. « *Le locataire aura toujours quelqu'un qui lui répond grâce à ce relais d'information,* souligne Mme Biouele Ndome. *L'idée est d'apporter une palette d'outils de communication aux locataires qui soit la plus variée possible.* » Un objectif qui porte ses fruits puisque environ 95 000 appels ont été décrochés depuis l'ouverture du Centre de Relation Locataires, qui affiche un taux d'efficacité de 86 %. ■

ILLUSTRATIONS PERSONNAGES FR.FREEPIK.COM

RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION

Un patrimoine qui se rénove et se développe

Le bailleur a lancé dès sa création un ambitieux plan de rénovations et de constructions de logements neufs. Des projets travaillés en collaboration avec les collectivités.

Les Résidences Yvelines Essonne veut proposer à ses locataires la meilleure offre de logements. Depuis sa création en 2017, le bailleur a donc lancé un ambitieux plan de rénovation de la moitié de son parc immobilier, avec plus de 16 000 logements à réhabiliter, accompagné d'une volonté de construire en moyenne 300 logements neufs par an. « *On se pose vraiment comme des développeurs territoriaux, partenaires des collectivités qui souhaitent accroître une offre locative sociale de qualité et avec un loyer raisonnable* », résume Frédéric Verhack, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage dans l'Essonne pour ***Les Résidences***. Concernant le volet réhabilitation, l'Entreprise Sociale de l'Habitat a établi un plan stratégique patrimonial qui définit les rénovations des prochaines années, élaborées avec les collectivités.

Ce travail va encore plus loin pour les quartiers concernés par une rénovation urbaine ou ceux encore où le bailleur est très présent. « *La clef, c'est cette volonté d'être partie prenante du devenir des quartiers et de s'assurer de l'intégration urbaine de nos logements et de leurs locataires,* explique Violette Ficheur, Directrice des Projets Urbains aux ***Résidences***. *L'objectif est de voir comment nos logements s'inscrivent dans le contexte urbain en lien avec les espaces extérieurs, les transports en commun, les équipements publics et les constructions neuves.* »

La logique partenariale avec les collectivités est également appliquée pour les logements neufs, avant même de déposer le permis de construire. L'objectif est notamment de proposer des programmes qui « *s'inséreront au mieux dans leur environnement* » et répondront aux « *difficultés des villes* » en matière de logement social, insiste Christelle Diquero, Directrice de la Maîtrise d'Ouvrage dans les Yvelines.

Pour les réhabilitations, le bailleur s'est fixé un rythme de 2 000 rénovations par an. Près de 4 000 logements en ont déjà bénéficié, et illustrent tous la stratégie des ***Résidences***. À Grigny par exemple, les façades de 744 logements de la Grande Borne ont été entièrement refaites. « *L'objectif est de mettre à niveau thermiquement notre patrimoine pour que nos locataires aient moins de charges,* résume Frédéric Verhack. *L'idée est aussi de redonner une identité architecturale au quartier.* » La réhabilitation de la résidence Les Bois aux Mureaux, est aussi ambitieuse. Sur les 200 logements concernés, 120 ont bénéficié d'une réhabilitation, et d'une résidentialisation, « *habituelle* », d'après Christelle Diquero. Elle a été plus conséquente pour les 80 autres logements : « *On avait une problématique de petites surfaces, donc on a étendu nos logements avec des extensions de façades.* » Le bailleur y a également construit 33 logements, ce qui offre « *une cohérence qui a apporté un souffle nouveau au quartier* ».

BMD_PHOTO

Les 12 logements neufs de Vauhallan.

BMD_PHOTO

La résidences Les Bois aux Mureaux.

Concernant les constructions, l'ambition des ***Résidences*** se traduit par 1 077 logements neufs déjà ou prochainement livrés. Des projets de qualité pour les futurs locataires, et travaillés avec les collectivités pour s'insérer dans leur environnement. Les 12 nouveaux logements dans le village de Vauhallan en sont la parfaite illustration. « *Ce sont des pavillons en ossature bois,* souligne le Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage dans l'Essonne. *L'idée était que les logements se fondent dans la parcelle et avec les maisons déjà présentes. C'est comme s'ils avaient toujours existé.* » ■

Les logements connectés offriront confort, sécurité et maîtrise des charges

L'un des objectifs des ***Résidences Yvelines Essonne*** est de refaire du logement social une véritable solution pour se loger dans de l'habitat de qualité. Pour cela, le bailleur mise notamment sur le numérique. Il proposera dès l'année prochaine ses premiers logements connectés, qui offriront aux locataires confort, sécurité et maîtrise de leurs charges. Le tout grâce aux capteurs et actionneurs contrôlés à distance par les locataires depuis une seule application.

« *Nous voulons notamment offrir des services qui permettent aux locataires de mieux maîtriser ses charges, donc de piloter le chauffage et surveiller sa consommation d'eau et d'électricité, qu'ils pourront suivre en temps réel* », explique Adrien Rolland, Chargé d'Innovation aux ***Résidences Yvelines Essonne***. Sur l'aspect sécurité, l'appartement connecté permettra de contrôler à distance les détecteurs de fuite, de fumée, etc., mais également d'être alerté en cas de problèmes tel qu'une fuite d'eau ou un incendie. ***Les Résidences Yvelines Essonne*** proposera aussi des services supplémentaires adaptés aux différentes situations familiales, comme des détecteurs de chute pour les personnes âgées, par exemple. « *L'objectif, c'est qu'à partir de janvier 2020, toutes nos nouvelles opérations soient connectées* », annonce Adrien Rolland.

TRAPPES

Faire découvrir et attirer les jeunes vers le métier d'ascensoriste

Le centre de formation d'ascensoristes de l'entreprise Kone recevait le 8 novembre un délégué interministériel afin de faire connaître aux jeunes un métier méconnu et en fort besoin de main-d'œuvre.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Kone, une des entreprises leaders dans le domaine des ascenseurs, escalators et portes automatiques, recevait le 8 novembre la visite de Patrick Toulmet, délégué interministériel au développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans son centre de formation de Trappes. Le « *seul centre de formation du groupe en France* », et qui forme au métier de technicien de maintenance et d'installation, durant huit à neuf semaines, en alternance sur une période de 11 mois, selon sa directrice Carole Cordier.

LA GAZETTE DE SQY

Le centre de formation de l'entreprise Kone, à Trappes, ici lors de la visite du délégué interministériel Patrick Toulmet, prépare les jeunes à un métier qui recherche 2 000 techniciens en 2020.

Cette visite du délégué interministériel s'inscrit dans sa tournée des quartiers sensibles visant à augmenter le nombre d'apprentis. En l'occurrence ici dans la filière ascensoriste, métier méconnu. « *On n'arrive pas à recruter beaucoup d'ascensoristes,* constate-t-il. *On a beaucoup de postes à pourvoir dans les prochaines années, le but est de les aider à avoir de nouveaux centres de formations […] et de former de plus en plus de jeunes.* »

Et pour cause, puisque d'après un communiqué de la Fédération des ascensoristes, la profession, qui compte environ 18 000 salariés en France, prévoit 2 000 nouveaux recrutements en 2020. « *On ne connaît pas le chômage* », affirme Valérie Hascoët, référente experte de la Fédération sur la formation des techniciens ascensoristes, ajoutant que l'on distingue trois types de métiers différents dans la filière : maintenance/dépannage, modernisation et remplacement d'équipements, et installation immeubles. « *Entre les besoins qui se font sentir aujourd'hui, le renouvellement des personnes qui vont partir à la retraite et les nouveaux immeubles qui se construisent avec les métropoles qui s'agrandissent, on a besoin de tous ces métiers-là* », expose-t-elle.

Des métiers pour lesquels trois types de cursus existent : la mention complémentaire technicien ascensoriste, accessible après un bac professionnel et proposée par une quinzaine de lycées dans le pays via un système d'alternance école-entreprise, le Certificat de qualification paritaire de la métallurgie, pour lequel les apprentis se forment pendant 18 mois dans des centres spécialisés, et les CFA, pour les étudiants et les personnes en reconversion.

Mais face au faible nombre de jeunes postulant à ce type de formation, certains établissements ont été contraints de fermer leur filière ascensoriste ces dernières années, comme le lycée Louis Blériot à Trappes. D'où l'idée de moderniser l'offre de formation avec la mise en place d'un BTS. Espéré en septembre 2020, il serait plus adapté à « *l'évolution des technologies* », « *correspondrait plus au niveau des compétences et serait plus valorisant et significatif pour les jeunes* », juge Valérie Hascoët, par ailleurs dirigeante d'une PME d'ascensoristes de 90 salariés.

Elle insiste sur le fait que le métier d'ascensoriste n'est « *pas délocalisable* », offre des possibilités de reconversion et est évolutif, en termes de rémunération, puisque le salaire de base - « *un peu plus que le Smic* » - « *se réajuste très vite* » et aussi en termes de postes. « *On peut commencer technicien et finir chef d'entreprise* », avance-t-elle.

Les jeunes apprenant ce métier semblent en tout cas s'y plaire. Illustration avec l'un d'entre eux, Nicolas, rencontré au centre de formation Kone. « *Le travail est très diversifié et on est assez autonome* », confie-t-il, en dépit des risques de chute, d'écrasement ou de cisaillement qui peuvent exister lors de la manipulation d'un ascenseur. Valérie Hascoët, elle, l'assure : « *C'est un métier passionnant, très peu de gens quittent cette profession. Vous pouvez vraiment vous éclater. Si vous gérez bien votre parc, vous êtes pénard.* » ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

La commune a mis aux enchères son matériel déclassé

La vente aux enchères vient tout juste de s'achever. Son objectif est d'offrir une seconde vie au matériel dont la Ville n'a plus l'utilité.

C'est assez inhabituel pour une commune. Du 6 au 18 novembre, Magny-les-Hameaux vendait aux enchères sur internet son matériel déclassé, dans lequel figuraient par exemple un lot de 30 chaises, un véhicule utilitaire ou encore une tondeuse. Une démarche que la Ville réalise régulièrement depuis quelques années, qui a permis de vendre « *51 produits* », soit « *82 %* » des objets mis en vente selon le maire de Magny, Bertrand Houillon (Génération.s).

Même si ces ventes apportent forcément « *un petit gain financier* », l'objectif est avant tout que « *ces outils de seconde main puissent continuer d'être utilisés* » et d'éviter de jeter, dans une logique « *d'économie circulaire* », selon le maire. « *Quand on a des choses dont on n'a plus l'utilité, ça peut servir à d'autres structures ou d'autres personnes,* souligne Bertrand Houillon. *Nous, en interne, on regarde comment ça peut être réutilisé, pour les associations par exemple, et quand on voit qu'il n'y a plus d'utilité, on le propose au grand public.* »

■ EN BREF

PLAISIR

« *L'enjeu d'égalité d'accès à la culture* » évoquée au collège Blaise Pascal

Le président du conseil départemental s'est rendu dans le canton de Plaisir le 14 novembre sur le thème de l'« *équité sociale et territoriale* ».

LA GAZETTE DE SQY

Le président du conseil départemental a, pendant sa visite, remis un chèque de 3 000 euros qui ont permis à 260 élèves de bénéficier d'une réduction sur l'achat d'un livre.

Dans le cadre de ses Rencontres du territoire, le président du conseil départemental, Pierre Bédier (LR), s'est rendu dans le canton de Plaisir le 14 novembre sur le thème de l'« *équité sociale et territoriale* ». Sa visite l'a notamment emmené au Valibout, aux Restos du cœur des Clayes-sous-Bois, ainsi qu'au collège Blaise Pascal de Plaisir pour évoquer « *l'enjeu d'égalité d'accès à la culture* ».

« *Cette visite de terrain commence par le collège, car c'est l'une des responsabilités du Département,* rappelle Pierre Bédier, précisant que si la pédagogie est du ressort de l'Éducation nationale, « *on peut avoir une influence* » grâce au matériel. *C'est l'occasion de voir ce qui marche et ne marche pas.* » Les élèves et la principale en ont en effet profité pour lui glisser quelques remarques sur des fenêtres qui ne ferment plus et deux salles qui seraient à rénover.

> « ***Voir ce qui marche et ne marche pas*** »

Le président du conseil départemental a, pendant sa visite, remis un chèque de 3 000 euros qui ont permis à 260 élèves de bénéficier d'une réduction sur l'achat d'un livre, et découvert la bande dessinée créée par des collégiens plaisirois, avec l'auteur Marc Vedrines, présentée au festival de la BD de Buc en octobre. ■

■ EN BREF

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

JO : Tony Estanguet assure que le travail continue pour le VTT à Élancourt

Dans un interview accordé à *L'Équipe*, l'ancien champion de canoë-kayak, désormais président du Comité d'organisation des Jeux olympiques est revenu sur les épreuves de VTT à Élancourt.

Alors que des rumeurs évoquent l'intérêt de Chamonix pour l'accueil du VTT aux Jeux olympiques de 2024, SQY, soutenu par les fédérations de cyclisme et les collectivités locales, bataille pour son maintien sur la colline d'Élancourt. Dans un interview donné à *L'Équipe*, Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux olympique (Cojo), a affirmé qu'il n'y avait actuellement pas de plan B pour le VTT.

« *Le site d'Élancourt pose encore quelques questions qui ne sont pas complètement résolues en matière d'héritage,* indique Tony Estanguet dans le quotidien sportif. *Qu'est-ce que ce site deviendra au lendemain des Jeux ? On a besoin de renforcer cette réflexion-là en matière environnementale.* » L'ancien champion assure cependant qu' « *il n'y a pas d'alternative à ce jour* » à Élancourt et que le travail continue pour « *essayer de trouver les bonnes solutions pour que ce soit le bon modèle* ».

> « ***Il n'y a pas d'alternative à ce jour*** »

Tony Estanguet ajoute qu'en raison « *des travaux de réhabilitation sur la zone à prévoir* », « *il faut que l'on décide dans les prochains mois* ». La décision devra être prise fin 2020 maximum. Le collectif Les amis de la Revanche, opposé à des constructions sur la colline pour les JO, soutient de son côté l'idée de l'accueil du VTT à Chamonix. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

20 logements en accession sociale à la propriété sur le site de l'ex-collège Bergson

Ces 20 logements doivent être livrés au deuxième trimestre 2022 à l'emplacement de l'ancien collège, détruit l'année dernière. Ils visent à favoriser l'accession d'Ignymontains à la propriété.

▶ ALEXIS CIMOLINO

20 logements en accession sociale à la propriété doivent voir le jour d'ici le deuxième trimestre 2022 à Montigny-le-Bretonneux, dans le quartier de la Sourderie, sur l'emplacement de l'ancien collège Henri Bergson, fermé en 2007 et détruit en 2018. Ce programme, intitulé Les terrasses du lac et qui s'inscrit dans un ensemble de 141 logements sur le site du futur forum des arts Charles Aznavour, est le quatrième en accession sociale à la propriété sur la commune. Il a été présenté lors d'une réunion publique le 13 novembre.

ERIC PAOLINI ARCHITECTE

La future résidence Les terrasses du lac, qui verra le jour d'ici deux ans à la Sourderie, sera « *à taille humaine* » et « *desservie par une voie à sens unique* », avance Eric Paolini, architecte du projet.

« *La Ville a vendu le terrain à un prix moindre au promoteur (le terrain est actuellement en cours d'acquisition, Ndlr),* rappelle le maire de Montigny-le-Bretonneux, Jean-Luc Ourgaud (DVD), en ouverture de la réunion. *Ce n'est pas le tout de dire "on fait du social", il faut avoir les conditions financières qui le permettent. Celles de la Ville de Montigny ont permis d'avoir cette vente de terrain moins chère. Ça se répercute sur le prix de vente du mètre carré.* »

En l'occurrence, le prix moyen s'établit, pour ce programme, autour de 4 200 euros/m², en dessous de la moyenne en accession libre sur la ville, située entre 4 500 et 5 000 euros/m². L'offre d'appartements ira du deux au cinq pièces, avec des tarifs à partir de 206 000 euros pour 44 m² et allant jusqu'à 377 000 euros pour 92 m² pour le seul cinq pièces du programme, situé au dernier étage d'un bâtiment comprenant un rez-de-chaussée, deux niveaux et un niveau en attique.

Une offre allant du deux pièces au cinq pièces

Eric Paolini, architecte du projet, met en avant une « *copropriété à taille humaine* » desservie « *par une voie en sens unique, la [future] rue Bergson, qui ne desservira que ces logements* », et où vivront « *uniquement des propriétaires* ». Par ailleurs, « *tous les appartements ont des espaces extérieurs* », assure-t-il. Il insiste aussi sur l'emplacement de la future résidence, à deux kilomètres à pied de la gare de SQY, desservie par deux lignes de bus, et proche du lac et du centre commercial de la Sourderie, de La Poste et de la mairie de Montigny.

Ces logements seront « *destinés à des personnes dont les ressources sont plafonnées* », selon Catherine Labelle, responsable de production chez 1001 vies habitat, le promoteur du projet, qui s'engage sur certaines garanties en cas de difficultés de l'accédant au cours des 15 ans suivant l'acquisition de son bien. Avec la garantie de rachat, le promoteur s'engage ainsi à « *vous racheter votre appartement si vous le vendez, sous conditions de certaines clauses, à 80 % du prix dans les cinq ans suivant l'acquisition, avec ensuite une décote de 1,5 % par an* », explique-t-elle. 1001 Vies habitat garantit également, dans ce cas de figure, trois propositions de relogement pendant 15 ans.

Pour postuler à ce programme, un dossier de candidature est à remplir avant le 13 décembre puis à envoyer à un huissier. Pour être éligible, il faut être un primo-accédant ou un propriétaire en sur-occupation, respecter les plafonds réglementaires, et être Ignymontain, priorité étant laissée pendant deux mois aux habitants de la ville. « *Après, si tous les appartements ne sont pas vendus, on élargira ces critères vers ceux qui travaillent sur la commune* », ajoute Catherine Labelle.

Cela s'inscrit dans la volonté de la municipalité, qui entend « *favoriser le parcours résidentiel d'abord d'Ignymontains* » et permettre à ceux ayant des difficultés avec les prix actuels du marché de devenir propriétaires, d'après Jean-Luc Ourgaud, qui salue la « *qualité de la construction* ». L'achat du terrain par le promoteur doit être finalisé au premier trimestre 2020. Les travaux doivent démarrer au trimestre suivant, pour une durée de deux ans. ■

MAUREPAS

Un mois de concertation sur le carrefour de la Malmedonne

La concertation a commencé le 18 novembre sur le prolongement du carrefour de la Malmedonne afin de traverser la RN10.

« *L'aménagement du carrefour de la Malmedonne est un projet qui permettra de rétablir le lien entre les villes de Coignères, Maurepas et La Verrière, grâce à la construction d'un plateau et au décaissement de la nationale 10 sur cette portion.* » C'est en ces termes que Maurepas résume sur son site internet l'objectif de ce projet qui bénéficie « *d'un financement et d'une programmation à l'horizon 2016-2021* ».

Le prolongement du carrefour de la Malmedonne afin de traverser la nationale doit notamment permettre un meilleur accès à la gare de La Verrière, une sécurisation pour les circulations douces et renforcer l'attractivité de la zone commerciale. La concertation a commencé le 18 novembre et s'achèvera le 20 décembre. Une réunion publique est prévue le jeudi 21 novembre à 20 h en mairie de La Verrière. Une autre, de clotûre, sera organisée le jeudi 12 décembre en mairie de Maurepas à 20 h.

EN BREF

COIGNIÈRES

Le magasin O'Tera a définitivement fermé ses portes

L'enseigne de produits frais favorisant les circuits courts a fermé depuis le 15 novembre au soir. Affichant des résultats déficitaires, deux autres magasins du groupe subissent le même sort.

LA GAZETTE DE SQY

Depuis le vendredi 15 novembre, les rideaux métalliques du magasin O'Tera de Coignières sont définitivement baissés.

Le magasin O'Tera de Coignières a définitivement fermé ses portes depuis le 15 novembre au soir. Ouverte en septembre 2018, cette boutique était l'une des huit du groupe O'Tera, spécialisé dans la vente de produits frais, dont les deux tiers en circuits courts. Deux autres magasins du groupe ont mis la clé sous la porte.

« *Les ouvertures ont été très difficiles au niveau du flux de clients et du chiffre d'affaires,* justifie Laura Porquet, membre du comité de direction et responsable communication des magasins O'Tera. *Si on avait encore continué quelques mois, ce sont les huit magasins qui étaient en péril. On a fait des projections, et le magasin de Coignières continuerait de perdre, au bout de cinq ans, 700 000 euros par an.* »

13 salariés concernés

Elle avance que la zone commerciale du Forum, où se situe l'enseigne mais aussi d'autres magasins similaires, comme Grand frais, peut être une des explications aux mauvais chiffres. 42 salariés sont concernés par les fermetures, dont 13 à Coignières. Les seuls magasins restant étant situés dans le Nord de la France, difficile d'accepter les postes en interne qui leur sont proposés, reconnaît Laura Porquet, assurant toutefois qu'ils seront accompagnés « *sur des candidatures et des entretiens en extérieur* ». ■

EN BREF

ÎLE DE FRANCE

Société du grand Paris : les Départements franciliens dénoncent un « *racket* » de l'État

Dans un communiqué commun, les sept Départements franciliens et Paris s'insurgent d'une augmentation de leur participation au financement de la Société du grand Paris.

« *Les sept Départements d'Île-de-France et la ville de Paris dénoncent les mensonges et refusent le racket organisé par l'État.* » Le titre du communiqué commun des huit collectivités, dont le Département des Yvelines, est cinglant. Elles dénoncent un amendement au projet de loi de finance 2020 adopté le 14 novembre, qui « *vise à ponctionner une partie des DMTO (droit de mutation à titre onéreux, Ndlr) des Départements franciliens pour un montant de 75 millions d'euros, pour "financer la Société du grand Paris (SGP)"* ».

« *Les Départements franciliens et la Ville de Paris ne peuvent plus compenser un énième désengagement de l'État de ses prérogatives, alors que les transports en commun sont une des priorités majeures des Franciliennes et Franciliens,* avance le communiqué, demandant l'abandon de la mesure. *En l'absence de ce dernier, ils ont décidé d'un commun accord de ne plus siéger au conseil de surveillance de la SGP.* »

« Ne plus siéger au conseil de surveillance de la SGP »

Le communiqué ajoute que les sept Départements franciliens « *détermineront aussi les modalités de leur retrait financier, dans les mêmes proportions que les ponctions réalisées, sur les actions et projets qu'ils cofinancent avec l'État ou financent déjà à sa place* ». ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► FARAH SADALLAH

Montigny-le-Bretonneux

Deux jeunes cagoulés sont interpellés pour plusieurs tentatives de vol à la gare

Vers 22 h 20, le 14 novembre, deux jeunes âgés de 17 et 18 ans ont été arrêtés par la police à la gare de Montigny-le-Bretonneux. Cagoulés, ils ont d'abord tenté de voler une sacoche à un couple.

Les victimes ont toutes déposé plaintes

Sans succès, les deux adolescents ont ensuite pris la fuite et en ont profité pour s'en prendre à un autre homme. Ils ont réussi à lui voler son téléphone et d'autres affaires. Mais les policiers ont fini par les interpeller sur le quai. De leur côté, les victimes ont toutes déposé plainte. ■

Trappes

Une enveloppe suspecte bloque le commissariat

Le commissariat de Trappes a reçu le 13 novembre une enveloppe contenant de la poudre. Pensant à une enveloppe contaminée, la structure a été confinée. Il s'est avéré ensuite que cette poudre était de la farine.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Le commissariat a été entièrement bouclé, et entouré de véhicules de pompiers et d'ambulances.

Un piège à l'enveloppe contaminée, c'est ce qu'ont cru les policiers du commissariat de Trappes. Le 13 novembre, une fonctionnaire a ouvert une enveloppe contenant de la poudre blanche, comme le racontent nos confrères du *Parisien*. Immédiatement, les trois personnes en contact avec la substance, dont le facteur, ont été confinés dans une pièce à part, pendant que le reste des fonctionnaires étaient également placés ailleurs pour les protéger.

Pensant à une tentative de contamination chimique, selon les informations du quotidien francilien, les pompiers ont été prévenus, ainsi que l'unité radiologique et chimique de la préfecture et les professionnels du déminage. Le commissariat a été entièrement bouclé, et entouré de véhicules de pompiers et d'ambulances.

Équipés de tenues de protection, les soldats du feu ont pénétré dans le commissariat, et une heure plus tard, tout risque de contamination nocive a été écarté, comme le révèle dans son article *Le Parisien*. À l'intérieur de l'enveloppe, la poudre blanche était en réalité de la farine de blé. ■

Les Clayes-sous-Bois

Une femme enlève un octogénaire pour qu'il lui paye ses courses

Une femme de 45 ans a été écrouée le 12 novembre en attendant son jugement. Elle a enlevé un octogénaire aux Clayes-sous-Bois. Elle l'avait forcé à lui payer ses courses et à lui faire plusieurs retraits.

Une quadragénaire a été envoyée à la maison d'arrêt pour femmes de Versailles le 12 novembre, dans l'attente de son jugement le 10 décembre prochain, selon une source proche de l'affaire. Elle est soupçonnée d'avoir retenu contre sa volonté un octogénaire, et de l'avoir extorqué.

Le 30 octobre, cet homme de 83 ans, marchait dans la rue aux Clayes-sous-Bois quand il a été abordé par une femme de 45 ans à la recherche d'un bureau de tabac. C'est là qu'elle l'a fait monter dans sa voiture, pour qu'il lui indique le chemin. La prise d'otage a alors commencé. Au lieu de s'arrêter au bureau de tabac, elle l'a emmené jusqu'au magasin Leclerc de Bois d'Arcy. Là-bas, elle l'a menacé pour qu'il aille lui acheter des cigarettes et des jeux de hasard, comme le raconte une source policière. Ils sont ensuite allés au distributeur de billets pour que l'octogénaire lui retire 300 euros, peut-on lire dans les colonnes du *Parisien*.

L'octogénaire lui retire 300 euros

Mais au bout de la deuxième banque, la carte ne passait plus, le plafond étant sûrement atteint. Après avoir essayé à plusieurs endroits différents mais sans succès, la femme a finalement laissé l'homme sous le choc à Villepreux, avant de prendre la fuite. Mais les policiers ont pu la retrouver et l'arrêter grâce aux images de vidéosurveillance. ■

Trappes

Un élève de 13 ans a menacé ses surveillants à l'aide d'une gazeuse

Au collège Le Village à Trappes, un élève âgé de 13 ans a été interpellé par la police, le 14 novembre. Alors qu'il était exclu de son établissement, il est revenu pour en découdre. Muni d'une bombe lacrymogène, il a fait irruption dans son collège et a menacé ses surveillants et les autres élèves. Le principal a déposé plainte. ■

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

SQY

SQY Deux touristes se font voler leur sac dans leurs hôtels

À Plaisir puis à la Verrière, les 15 et 16 novembre, deux touristes d'origine asiatique se sont fait voler leurs affaires.

En deux jours, deux touristes d'origine asiatique se sont fait voler leurs affaires dans deux hôtels différents. D'abord le 15 novembre, dans un hôtel de Plaisir, une touriste d'origine asiatique s'est fait voler son sac à main. Alors qu'elle avait laissé ses affaires sans surveillance sur une chaise, le ou les voleurs ont profité de l'occasion pour se sauver avec. Le sac contenait un téléphone portable et près de 500 euros en liquide.

Le lendemain, le même mode opératoire a lieu. Un touriste asiatique s'est fait dérober ses affaires dans un hôtel à la Verrière, selon une source policière. « *Ce sont souvent les touristes asiatiques [qui se font voler]. Ils sont un peu insouciants et laissent leurs affaires sans surveillance avant le petit-déjeuner ou avant de partir* », explique cette même source. Mais les enquêteurs ne savent pas encore si c'est l'œuvre d'une seule et même personne. « *Il y a parfois des rapprochements qui sont faits [entre deux affaires similaires]. Des fois ce sont des bandes organisées* », précise une source proche de l'enquête. ■

Montigny-le-Bretonneux
Le Raid intervient pour déloger un homme barricadé chez lui

Le Raid a dû intervenir à Montigny-le-Bretonneux le 14 novembre, pour faire sortir un homme retranché chez lui. En conflit avec son père, il était en possession de 50 armes airsoft.

SERVICE COMMUNICATION - DDSP78

En attendant, les policiers ont établi un périmètre de sécurité, qui a bloqué tout le quartier. Vers 12 h 15, le Raid est arrivé et au moment de leur entrée dans le pavillon, le quadragénaire est sorti sans incident.

Le Raid a été obligé d'intervenir à Montigny-le-Bretonneux le 14 novembre. Allée du Seigle, vers 11 h, un homme âgé de 47 ans et instable psychologiquement s'est barricadé dans sa maison, en menaçant de mort son père. En conflit avec ce dernier, il a bloqué l'entrée du pavillon avec des meubles. L'homme barricadé était potentiellement dangereux. Il était susceptible de posséder plusieurs armes, d'où la venue du Raid. En attendant, les policiers ont établi un périmètre de sécurité, qui a bloqué tout le quartier. Vers 12 h 15, le Raid est arrivé et au moment de leur entrée dans le pavillon, le quadragénaire est sorti sans incident.

20 grammes de résine de cannabis

Suite à la perquisition de la maison, les forces de l'ordre ont bien trouvé des armes mais ces dernières étaient de type airsoft. L'interpellé en possédait 50. Ils ont aussi mis la main sur 20 grammes de résine de cannabis. Le quadragénaire a depuis été placé en garde à vue. ■

Trappes
Suspecté de trafic de drogue et de contrefaçons, il refuse de parler

Un homme a été déféré le 11 novembre au tribunal de Versailles, en vue d'une comparution immédiate. Il est soupçonné de trafic de drogue et de contrefaçons de marque, mais l'homme a opté pour le silence.

Déféré au tribunal correctionnel de Versailles le 11 novembre, il sera jugé en comparution immédiate en mai 2020, pour trafic de drogue et de contrefaçons de marque. Cet homme a été contrôlé alors qu'il conduisait, avec à son bord un passager, le 8 novembre dans le Quartier de reconquête républicaine à Trappes. Lors de la fouille, les forces de l'ordre ont découvert deux plaquettes de résine de cannabis et 870 euros en liquide.

La police a alors décidé d'interpeller les deux hommes. Le domicile du principal suspect, qui était le conducteur de la voiture, a été perquisitionné. Les enquêteurs ont pu mettre la main sur deux sachets de résine et d'herbe de cannabis, ainsi que sur la somme de 640 euros en liquide. Ils l'ont soupçonné également de faire du trafic de contrefaçons de marque, après la découverte de cinq blousons et d'un ensemble de survêtements de la marque Nike.

Un classement sans suite

Pendant sa garde à vue, le principal mis en cause a fait valoir son droit au silence et a refusé de s'exprimer. Il a néanmoins accepté une transaction douanière pour la détention des vêtements de marque. Un classement sans suite a en revanche été décidé pour le deuxième interpellé. ■

Montigny-le-Bretonneux
Un chien de la brigade trouve du cannabis dans une poussette

Incroyable ! Le 15 novembre après-midi, à la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines, un chien de la brigade des stupéfiants s'est mis à aboyer sur une poussette pour enfants, la soupçonnant de contenir des produits illicites. Après le contrôle des forces de police, en raison de l'alerte donnée par le chien, il s'est avéré que cette poussette ne contenait pas de bébé, mais une plaquette de résine de cannabis. Le prétendu père poussant l'engin a depuis été mis en garde à vue. ■

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Cyclisme Deux jeunes pistards de l'équipe de France rejoignent le VCESQY-team Voussert

Les arrivées de Melvin Landerneau et Florian Grengbo, un an après celles de Quentin Caleyron et Quentin Lafargue, s'inscrivent dans le projet de développer une section piste professionnelle au club.

LA GAZETTE DE SQY

De gauche à droite : Quentin Lafargue, Florian Grengbo, Thierry Fabre, Laurent Camin, Melvin Landerneau et Quentin Caleyron.

Le Vélo-club Élancourt Saint-Quentin-en-Yvelines (VCESQY-team Voussert) organisait le 12 novembre dernier, au Vélodrome national, une présentation de son projet visant à créer au sein du club la première section professionnelle de cyclisme sur piste.

Un projet qui a franchi une nouvelle étape avec la signature de deux jeunes coureurs de l'équipe de France, Florian Grengbo et Melvin Landerneau, un an après celles de Quentin Caleyron et Quentin Lafargue, champion du monde et double champion d'Europe du kilomètre, et fer de lance du projet. Tout commence en 2016, lors d'une rencontre avec Laurent Camin, président de la société Voussert, sponsor du club. « *J'ai rencontré Laurent Camin à l'occasion des championnats d'Europe à SQY,* raconte Quentin Lafargue lors de la présentation. *À ce moment-là, je deviens champion d'Europe du kilomètre et il accompagne mes performances et intervient de plus en plus dans mon quotidien.* »

« *On s'est dit qu'il fallait créer plus de logique dans l'intervention de Voussert au VCESQY,* poursuit le pistard. *J'ai proposé un vrai projet de développement à court, moyen et long terme, tout un projet lié au fait que je pouvais venir signer au VCESQY […]. L'idée était de proposer une évolution pour la discipline du cyclisme sur piste et un accompagnement venant d'une structure club à part entière, en dehors de celui dont on peut bénéficier grâce à notre fédération.* » Avec l'ambition à terme, « *d'arriver à ce statut* » de professionnel car un pistard, aujourd'hui, « *ne bénéficie pas du statut professionnel, il faut être licencié d'un groupe sportif et il n'y en a plus sur la piste* », regrette Quentin Lafargue.

À cela s'ajoute, bien sûr, les ambitions sportives. « *On est sur un projet sportif de haut niveau et sur lequel il va falloir aller chercher des performances à court, moyen et long terme*, souligne Quentin Lafargue. *L'objectif est d'avoir beaucoup d'ambition, et les gars qui vont venir en ont énormément et je suis très fier de pouvoir les accueillir dans notre club.* »

Parmi eux donc, Florian Grengbo et Melvin Landerneau. Le premier cité n'a que 19 ans et a été sacré champion d'Europe juniors en 2018 en keirin. « *Je suis au pôle France olympique de SQY depuis un an, et du coup, au fur et à mesure, j'ai appris à connaître Quentin,* confie le jeune sprinteur. *C'est par cette rencontre qu'il m'a expliqué son projet. J'étais licencié dans mon club, à Bourg-en-Bresse, depuis l'âge de cinq ans. Mais il n'y avait pas cette professionnalisation que peut apporter le VCESQY-team Voussert qui, du coup, me permet de donner un sens à ma carrière, de me développer et de toucher le haut niveau et la haute performance.* »

Melvin Landerneau (22 ans) a, lui, un peu plus d'expérience. Champion d'Europe espoirs en 2018 en vitesse par équipes, il a également décroché la médaille de bronze chez les grands aux championnats d'Europe le mois dernier en compagnie de Grégory Baugé, Sébastien Vigier et … Quentin Lafargue. Les deux hommes avaient d'ailleurs discuté du projet il y a quelques années.

« *La discussion s'est orientée sur le fait que je cherchais un club,* évoque Melvin Landerneau. *Il savait que je n'allais pas juste changer de club pour changer de club. Il m'a demandé d'attendre avant de prendre ma décision et m'a présenté le projet qui m'a beaucoup plu. Après, j'ai rencontré les dirigeants, le feeling est bien passé.* »

Il avoue penser « *très fort* » à une sélection olympique, pourquoi pas pour Tokyo 2020, même si son arrivée et celle de Florian Grengbo sont davantage un pari sur l'avenir et une projection sur Paris 2024 pour le club saint-quentinois. « *Il y a Tokyo 2020, et pour ces deux jeunes-là, c'est Paris 2024*, affirme Thierry Fabre, le président du VCESQY-team Voussert. *Autour de Quentin Lafargue et Quentin Caleyron, on a quatre coureurs de l'équipe de France avec une mentalité exceptionnelle et une grande marge de progression. On espère que Melvin et Florian nous ramèneront des médailles aussi bien que les autres.* »

S'il rappelle qu'il y a aussi d'autres compétitions, il espère bien que ses coureurs contribueront à la réussite du sport français lors des olympiades. « *Et comme on sait que la piste est la discipline qui rapporte le plus de médailles à la France aux JO, on croise les doigts pour avoir des médailles au VCESQY-team Voussert* », glisse-t-il.

Si le VCESQY-team Voussert se développe dans l'optique notamment des JO 2024, dans les épreuves de cyclisme sur piste qui auront lieu au Vélodrome national de SQY, l'important est aussi le présent pour Quentin Lafargue. Le coureur, qui vient de fêter ses 29 ans, prépare les JO de Tokyo, qui se dérouleront du 24 juillet au 9 août prochains. Le titre olympique est le seul qui manque à son palmarès, mais sa discipline fétiche, le kilomètre, ne sera pas au programme des JO.

« *Il n'y a pas que le kilomètre où on peut exprimer ses qualités de sprinteur long, il y a aussi la vitesse par équipes et le keirin,* explique-t-il. *Ce sont des disciplines qui peuvent être mes objectifs cette année […] pour aller décrocher une sélection olympique, et sur l'épreuve du keirin en individuel.* » Il fera également son retour en coupe du monde lors de la manche de Hong Kong du 29 novembre au 1er décembre et défendra son titre mondial à Berlin du 26 février au 1er mars, même s'il reconnaît que « *ça ne fera pas partie des priorités de la saison* », 2020 étant davantage marquée par les JO.

Thierry Fabre mesure lui le chemin parcouru par son club. « *Il y a 12 ans, il existait un club, le Vélo-club Maurepas-Élancourt. Quand j'en suis devenu le président, il ne restait plus que six licenciés. Aujourd'hui, nous avons 140 adhérents, avec une section handisport, une école de vélo, on pratique le cyclo-cross, la route, le VTT, et maintenant on a une belle aventure avec nos quatre mousquetaires* », se réjouit-il en désignant les pistards de l'équipe de France qui l'ont rejoint. Des pistards qui vont continuer de porter haut et fort les couleurs des Bleus et du VCESQY-team Voussert lors des prochaines compétitions nationales et internationales. ■

Basketbal Avec son nouvel entraîneur, Trappes remporte le derby face au Chesnay-Versailles

Les Trappistes se sont imposés sur le parquet de l'Entente Le Chesnay-Versailles (75-69 a.p.), le 16 novembre. Un soulagement pour les joueurs de Cyril Méjane, qui a repris l'équipe il y a deux semaines.

Un derby yvelinois était au programme de cette 8e journée dans le championnat de N3, le 16 novembre. Et celui-ci a tourné à l'avantage des basketteurs de l'ESC Trappes-SQY, vainqueurs sur le parquet de l'Entente Le Chesnay-Versailles (ELCV) après prolongations (75-69). Une bouffée d'air pour les Trappistes, qui n'avaient gagné que trois de leurs sept premiers matchs. Une mauvaise série qui a conduit la direction à changer d'entraîneur. Alexandar Aleksiev reste malgré tout au club. « *Il s'occupe de l'équipe réserve,* fait savoir le manager général Nacer Belgacem. *C'est un très bon entraîneur, mais il y avait des habitudes qui n'était pas les mêmes entre son pays et la France. La mentalité française est difficile à dompter. Il y a des comportements et des caractères, il ne faut pas hésiter à aller au conflit, se faire respecter* ».

C'est désormais Cyril Méjane qui a repris l'équipe première depuis quatre matchs. « *Ça faisait plusieurs fois que l'équipe était sur un match serré et perdait à la fin, donc là, ça fait du bien à tout le monde* », réagit après la victoire de ce week-end celui qui est aussi journaliste à *RMC sport* et qui entraînait la réserve trappiste depuis le début de saison. Il faudra désormais enchaîner à domicile face à Fécamp le 30 novembre. ■

Sports de combat Un stage de boxe avec Jérôme Le Banner à Maurepas ce samedi

Après Villepreux en février dernier, Jérôme Le Banner est de retour à SQY. Le plus grand champion français de l'histoire du kick-boxing, comptant plusieurs titres mondiaux à son palmarès, animera un stage multi-boxe au gymnase de la Malmedonne, à Maurepas, ce samedi 23 novembre de 14 h à 18 h. Organisé par l'École de Boxe Française Élancourt & Maurepas, ce stage « *est ouvert à tous les pratiquants de sports de combat et arts martiaux, tous niveaux confondus* », indique le descriptif de l'événement. Les tarifs s'élèvent à 50 euros en pré-vente, 60 euros sur place et 10 euros pour les visiteurs. Renseignements et pré-ventes au 06 13 33 40 02. ■

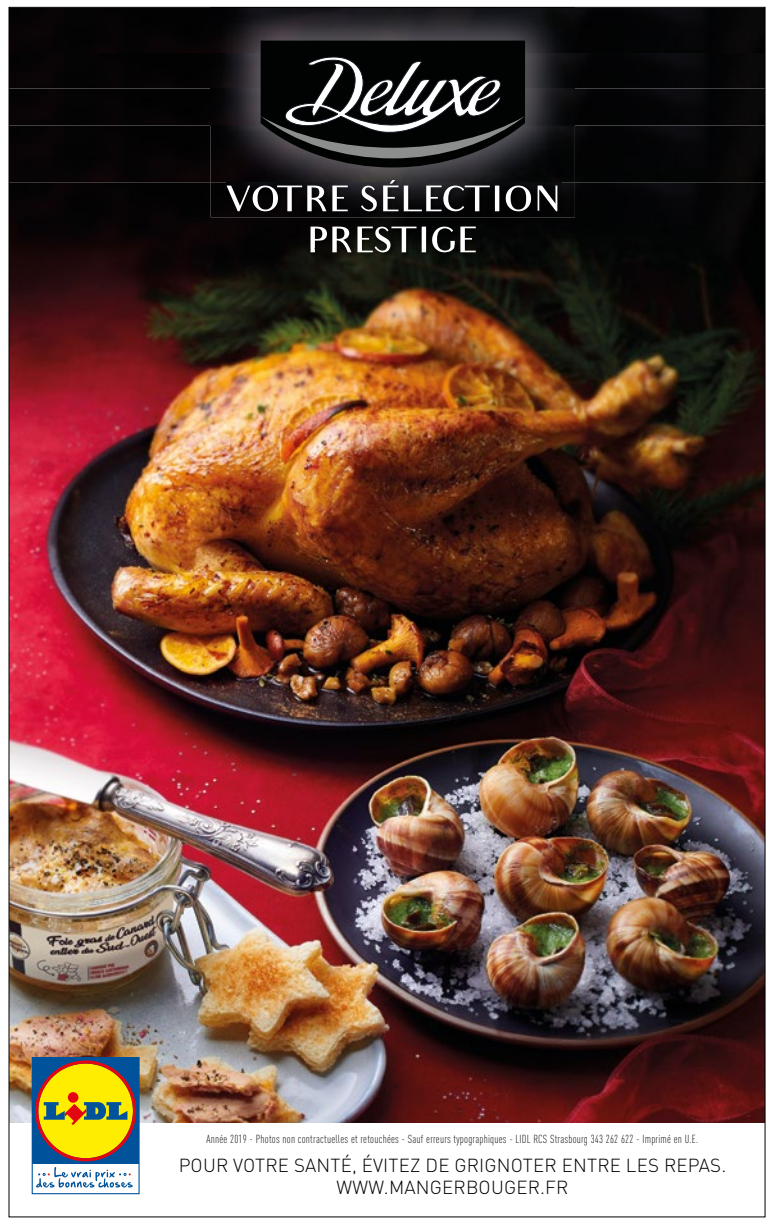

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES

au service des collectivités et des usagers

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Plaisir Un spectacle total à l'espace Coluche

Le théâtre espace Coluche accueille le 23 novembre un spectacle mêlant chant, danse, théâtre, cirque et musique et évoquant l'évolution de la pensée au XXe siècle.

Vive la vie. C'est le titre de la représentation qui se tient le 23 novembre à 20 h 30 au Théâtre espace Coluche de Plaisir. « *Un spectacle total qui mélange chant, danse, théâtre, cirque et musique* », indique la description de l'événement. À la baguette, la compagnie Interface, qui évoque les évolutions du mode de vie familial et des mentalités au cours du XXe siècle en « *nous rappelant que nous sommes le résultat des combats et des évolutions de nos aïeux, que chaque pensée est le résultat d'une ancienne pensée, et que demain la pensée ne sera plus celle d'hier* », ajoute la description. *Depuis la société paysanne figée, avec ses règles et ses codes relationnels et vestimentaires, petit à petit, la technologie bouleverse les habitudes et les certitudes. De nouveaux modes de pensée apparaissent.* » Les prix des places vont de 18 à 29,50 euros. ■

Montigny-le-Bretonneux Grand Corps Malade slame à la ferme du Manet ce vendredi

L'artiste se produit ce vendredi 22 novembre. Avec toujours son style particulier de slameur et poète contemporain.

ZUZANALETTRICHOVA

Grand corps malade interprétera ses slams à la ferme du Manet, à Montigny-le-Bretonneux, ce vendredi 22 novembre.

Le slam débarque à Montigny-le-Bretonneux avec celui qui en est sans doute l'un des plus célèbres représentants. Grand Corps Malade se produit en concert à la ferme du Manet, le 22 novembre à 20 h 30. L'occasion de découvrir ou redécouvrir de plus près cet « *art* », « *devenu genre artistique à part entière, avec une vraie dimension populaire* » grâce à ce « *poète contemporain* » qu'est Grand corps malade, juge le communiqué du concert.

L'artiste, âgé de 42 ans, compte notamment deux Victoires de la musique à son actif, remportées en 2007, et a sorti six albums studio au cours de ses seize ans de carrière. Il devrait largement interpréter les titres de son dernier album, *Plan B*, sorti en 2018, lors de son passage à Montigny-le-Bretonneux.

Artiste sur tous les fronts

Artiste sur tous les fronts, Grand Corps Malade, de son vrai nom Fabien Marsaud, a également écrit un livre, *Patients*, sorti en 2012, autobiographie dont l'adaptation au cinéma, qu'il a lui-même coréalisée cinq ans plus tard avec Mehdi Idir, a été nommée trois fois aux Césars. Mais c'est bien l'auteur-compositeur-interprète que verront les Ignymontains ce vendredi. Tarifs de 25,90 à 30,50 euros, réservations sur digitick.com. ■

Élancourt Le Salon du livre de retour pour une troisième édition

Les Amis du passé d'Élancourt organisent pour la troisième année de suite le Salon du livre, qui se tiendra ce dimanche 24 novembre à la Commanderie. 70 auteurs sont encore attendus.

La troisième édition du Salon du livre se tient le 24 novembre à la Commanderie, à l'initiative de l'association Les Amis du passé d'Élancourt, avec l'aide de la Ville et de SQY. Elle aura pour thématique *Aventure découverte nature* et sera présidée par l'écrivain, marin et cinéaste Patrice Franceschi.

Lauréat du prix Goncourt de la nouvelle en 2015, il était déjà présent il y a un an. Il donnera une conférence à 14 h sur le thème *Aventure et littérature, l'autre manière d'être libre*, et deux de ses films - *La Boudeuse au vent de la Guyane* et *Trois Saa et puis la France* – seront diffusés la veille au Ciné 7 à partir de 18 h 15.

Au total, 70 écrivains sont attendus. Parmi eux, Eric Faye, Michel Moutot, Evelyne Dress ou encore Dominique Julien-Labruyère. Ce dernier, par ailleurs fondateur du PNR de la haute-vallée de Chevreuse, animera à 15 h 15 une conférence sur le thème *Nature et parc naturel*. Trois autres conférences sont programmées. À 11 h, Brigitte Blot racontera son tour de France avec son âne. À 15 h 45, Michèle Panhelleux s'exprimera sur le thème *Peintures de vie ou l'art médecin des Aborigènes*. Enfin, à 16 h 30, André Brugiroux évoquera ses 400 000 km autour du monde en stop. L'entrée est libre. ■

La Verrière Les Négropolitains revisitent Boby Lapointe et Georges Brassens

Le duo de comédiens-chanteurs d'origine congolaise se produit ce jeudi 21 novembre au Scarabée et rendra hommage à ces deux grands artistes de l'histoire de la chanson française.

Les Négropolitains. C'est le terme péjoratif utilisé par les Antillais pour désigner ceux d'entre eux vivant ou ayant vécu en métropole. C'est aussi le nom que se sont donnés Gilbert N'Doulou M'Bemba et Ferdinand Batsima, deux artistes pourtant d'origine africaine et non antillaise. Ces deux comédiens-chanteurs, connaissant parfaitement la culture musicale française, rendent régulièrement hommage à leur manière à Boby Lapointe et Georges Brassens dans leurs spectacles. Ce jeudi 21 novembre à 20 h 30, ils se produiront au Scarabée, à La Verrière, dans le cadre d'une soirée cabaret/Beaujolais nouveau.

« *Quoi d'étonnant à ce que nous, comédiens africains à la peau noire, décidions de nous emparer de Boby Lapointe et de Georges Brassens et en profitions pour colorer la langue française de saveurs africaines, afro-cubaines et sud-américaines contemporaines,* évoquent-ils dans des propos rapportés sur le site internet de la Ville. *Nous allons donc oublier que Boby et Georges étaient blancs, et comme dans certaines tribus d'Afrique, on va les ressortir de terre, histoire de leur faire respirer une bouffée d'air frais.* » Les prix des places vont de 5 à 8 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Trappes Une pièce sur la différence à La Merise

Organisée dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant, *Une vie sur mesure*, de et avec Cédric Chapuis, évoque la différence et la passion d'un enfant pour la batterie.

Organisée par La Maison des parents dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant, se tient le 21 novembre à 20 h 30 à la Merise, à Trappes, une pièce intitulée *Une vie sur mesure*. Elle est écrite et jouée par Cédric Chapuis, qui y incarne un jeune prénommé Adrien Lepage qui, « *loin d'être idiot ou attardé, [...] est simplement… différent* », indique la description de la pièce. Un « *gamin doué, beau de naïveté* », « *à mi-chemin entre Forest Gump et Billy Elliot* » et qui « *vit une passion défendue pour la batterie* ».

« *Un truc génial avec la batterie, c'est que l'on n'a pas besoin de l'instrument pour s'y exercer* », « *On ne dit pas autiste mais artiste* ». Voici quelques-unes des répliques du comédien sur scène lors de son incarnation du personnage, et que l'on peut retrouver sur la vidéo de teaser de la pièce. Les tarifs vont de 4 à 19 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Magny-les-Hameaux Un artiste nommé aux Grammy Awards débarque à la Maison de l'environnement

Auteur-compositeur-interprète ayant reçu deux nominations aux Grammy Awards et collaboré avec de grands noms, Raul Midón se produit ce samedi 23 novembre à la Maison de l'environnement.

Raul Midón, auteur-compositeur-interprète américain au style alliant soul, jazz, folk, blues, R&B et musiques latines, se produit le 23 novembre à 20 h 30 à la Maison de l'environnement, à Magny-les-Hameaux. L'artiste de 53 ans, atteint de cécité dès les premiers jours ayant suivi sa naissance, a collaboré avec de grands noms. D'abord choriste pour des chanteurs comme Shakira, Ricky Martin ou Jennifer Lopez, il s'est ensuite lancé dans une carrière solo, sortant dix albums, dont les deux derniers ont chacun reçu une nomination aux Grammy Awards.

Il a aussi collaboré aux albums d'autres artistes célèbres comme Snoop Dogg ou Jason Mraz en 2006. « *Raul Midón est un vocaliste et un guitariste hors pair, adepte du fingerpicking (technique de jeu à la guitare consistant à gratter les cordes avec les doigts, Ndlr),* indique la description du concert. *Ses prouesses vocales, reproduisant les sons d'instruments avec sa bouche, font de cet Américain d'origine argentine, un artiste complet et unique.* » Les tarifs des places vont de 6 à 10 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny-le-Bretonneux *100 mètres papillon*, quand un nageur passe des bassins à la scène

Maxime Taffanel, ex-nageur de haut niveau devenu comédien, jouera un rôle directement inspiré de son propre parcours, du 26 au 28 novembre au TSQY.

Le Théâtre de SQY (TSQY) accueille les 26 et 27 novembre à 20 h 30 et 28 novembre à 19 h 30, une pièce intitulée *100 mètres papillon*.

Elle met en scène l'histoire de Larie, un jeune de 16 ans qui « *veut être un champion, un grand champion de natation,* raconte le TSQY dans le communiqué de la pièce. *Mais la jouissance de la nage se heurte à la violence de la compétition. À force d'entraînements, Larie noie sa vie dans le bassin : jusqu'où ira-t-il ?* » Ce personnage est inspiré de et incarné par Maxime Taffanel, ancien nageur professionnel devenu comédien. « *Oublié son mutisme sur les plots de compétition ! L'espace de jeu a changé, mais les sensations sont restées. À la musicalité de la nage répond celle du verbe, dans le jeu de l'acteur résonne celui du nageur.* », indique le communiqué. Les prix des places vont de 12 à 22 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

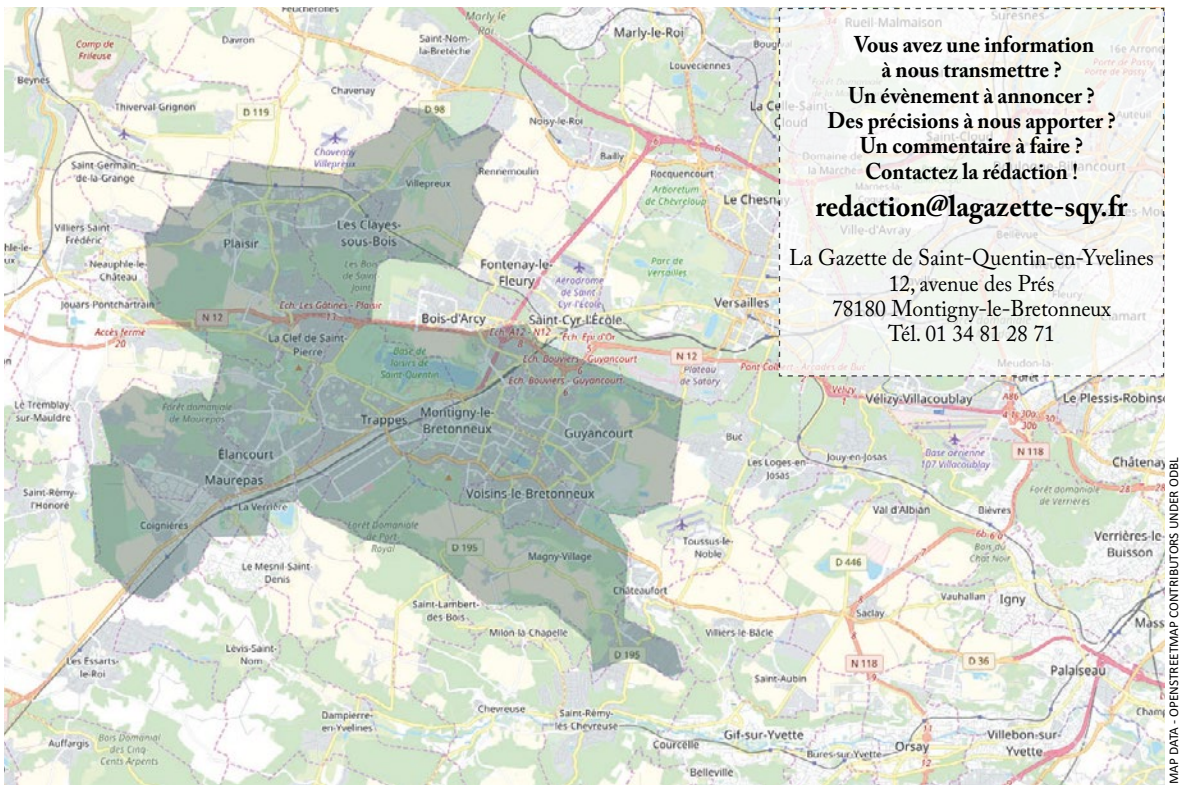

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 11-2019 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	1		2		8	9		7
				3			4	
4	2			9	5	3		1
	5		8				9	
				7	9	8	2	
	9	8	4		2		3	5
2	6		7	8		4		3
1		4				2		
	7			2	4	6	1	

SUDOKU : niveau difficile

5		4	8					
		1	5				6	8
			1					
1					5			
2		8	6		9			
					8		9	4
			4		1	3		
4						2	8	
9		6		8	2	4		

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°69 du 12 novembre 2019 :

5	7	2	6	1	4	3	9	8
9	1	8	7	3	2	4	6	5
6	3	4	9	5	8	1	2	7
4	6	1	8	7	5	9	3	2
7	9	3	2	6	1	5	8	4
2	8	5	3	4	9	6	7	1
8	4	7	1	9	3	2	5	6
3	5	6	4	2	7	8	1	9
1	2	9	5	8	6	7	4	3

9	3	7	5	4	6	1	2	8
5	2	1	8	3	9	7	4	6
6	8	4	7	2	1	5	9	3
7	9	2	4	6	5	3	8	1
8	1	3	2	9	7	4	6	5
4	6	5	1	8	3	2	7	9
1	5	9	6	7	4	8	3	2
3	4	8	9	1	2	6	5	7
2	7	6	3	5	8	9	1	4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

JOB78 / JOB92

Trouvons ensemble votre emploi

UN SEUL TERRITOIRE POUR L'EMPLOI

Deux sites, une plateforme dédiée aux bénéficiaires du RSA et aux recruteurs.

service gratuit • recherche dynamique • matching de profils • géolocalisation • messagerie sécurisée

Pour en savoir plus : ***www.job78.fr*** / ***www.job92.fr***

Yvelines • Hauts-de-Seine

#Département Solidaire ***#UnTerritoirepourEmploi***

www.78-92.fr

Départemental des Hauts-de-Seine - Pôle Communication - © GettyImages - Avril 2019 - KA